

# Divorces des années 1990

Jane F. Gentleman et Evelyn Park

## Résumé

### Objectifs

Le présent article brosse un tableau statistique des divorces de 1970 à 1995 et dégage les taux de divortialité des années 1990.

### Source des données

Les données sur les divorces proviennent des microdonnées que le Bureau d'enregistrement des actions en divorce du ministère de la Justice du Canada remet chaque année à Statistique Canada. On s'est servi des données de l'Enquête sociale générale de 1990 de Statistique Canada pour calculer la durée des mariages.

### Techniques d'analyse

Les taux de divortialité qu'on retrouve dans cet article sont plus précis que ceux publiés antérieurement, car on n'inclut pas dans le dénominateur les Canadiens en union libre. Les statistiques concernant le divorce ont été établies séparément pour chaque sexe.

### Résultats principaux

Les taux de divortialité n'ont pas connu de changement important au cours des années 1990 et ne dépassent que légèrement les taux relevés au début des années 1980. On observe les taux les plus élevés chez les personnes mariées depuis cinq ans, puis ils diminuent avec le nombre d'années de mariage.

### Mots-clés

Taux de divortialité, durée du mariage, union libre.

### Auteurs

Jane Gentleman (613) 951-8553 et Evelyn Park (613) 951-5821 travaillent à la Division des statistiques sur la santé, Statistique Canada, Ottawa, K1A 0T6.

De la banalisation grandissante du divorce dans les années 1970 et 1980 est née l'impression que le nombre de divorces ne faisait pas qu'augmenter, mais s'accroissait à une cadence effrénée. À la hausse soutenue du taux de divortialité dans les années 1970, des fluctuations importantes ont succédé la décennie suivante. Parallèlement, on a remarqué une augmentation du nombre d'unions libres. Ainsi, entre 1981 et 1995, le nombre de couples adoptant l'union libre a plus que triplé, passant de 300 000 à plus d'un million.

Puisqu'elle ne nécessite la signature d'aucun acte juridique, l'union libre se termine sans action en cour. Contrairement au mariage, on n'enregistre donc pas officiellement sa dissolution. Les couples mariés restent néanmoins beaucoup plus nombreux que ceux qui pratiquent l'union libre, malgré la popularité croissante de cette dernière. Ainsi, en 1995, plus de 6,3 millions de couples étaient mariés au Canada. Les données sur le divorce gardent donc leur importance lorsqu'on analyse la désagrégation des familles.

Dans cet article, on examine les tendances relatives au divorce de 1970 à 1995, en insistant sur les années 1990. On s'appuie sur les données du Bureau d'enregistrement des actions en divorce que le ministère de la Justice du Canada fournit à Statistique Canada (voir *Méthodologie*). Selon ces données, les taux de divortialité ont peu changé dans les années 1990 et ne dépassent guère ceux relevés au début des années 1980.

## Les divorces atteignent un sommet en 1987

Le nombre annuel de divorces a plus que doublé entre 1971 et 1982, passant de 29 684 à 70 430 (tableau 1). Il en a été autant des taux durant cette période, puisqu'ils ont augmenté de 135 à 280 pour 100 000 habitants. De 1982 à 1985 cependant, on a assisté à un fléchissement du nombre de divorces et

### Méthodologie

#### Source des données

Les données sur les divorces proviennent des microdonnées que le Bureau d'enregistrement des actions en divorce du ministère de la Justice du Canada transmet chaque année à Statistique Canada. Cette base de données renferme des renseignements spécifiques sur chaque couple en instance de divorce (couverture de 100 %), notamment les dates de naissance, de mariage et de divorce, l'état matrimonial précédant immédiatement le mariage, etc. Statistique Canada garde ces données et les publie chaque année<sup>1-3</sup>. Voir les références 4 à 11 pour d'autres analyses des données nationales sur le divorce.

L'union libre étant de plus en plus acceptée et courante, on a inclus dans les recensements de 1991 et de 1996 deux questions ayant pour but de préciser l'état matrimonial légal et la situation de chacun dans le couple. Ces nouvelles questions ont contribué à mieux cerner la population qui risque de divorcer, laquelle ne comprend que les couples mariés. L'analyse qui suit repose donc sur le dénombrement des hommes et des femmes mariés de 1981 à 1995 (d'après les réponses aux nouvelles questions du recensement, des estimations intercensitaires, des projections rétrospectives et des estimations reposant sur d'autres données du recensement). Les taux présentés sont supérieurs à ceux publiés antérieurement puisque, auparavant, le dénominateur incluait les personnes vivant en union libre. Voir la référence 12 pour en apprendre davantage sur l'union libre au Canada.

On s'est servi des données de l'Enquête sociale générale de 1990 de Statistique Canada pour calculer la durée du mariage. Cette enquête portait sur 13 495 personnes de 15 ans et plus<sup>13</sup>.

#### Techniques d'analyse

Les statistiques sur le divorce ont été établies séparément pour chaque sexe afin de ne pas compter deux fois les personnes mariées mais ne vivant pas ensemble. Quand les statistiques sont ventilées selon l'âge, les résultats peuvent être très différents pour les hommes

et les femmes, car l'homme n'a généralement pas le même âge que sa conjointe. Lorsque les données ne sont pas ventilées selon l'âge, le nombre de couples devrait correspondre exactement pour les deux sexes. Néanmoins, on peut constater de légères différences entre les hommes et les femmes si le nombre de mariages repose sur des données d'enquête, car certains conjoints habitent hors du Canada, par exemple, ou le rajustement qui résulte du sous-dénombrement net du recensement n'est pas le même pour chaque sexe. Les résultats d'enquête qui ne sont pas ventilés selon l'âge dans cette analyse s'appuient sur la réponse donnée par le mari.

L'analyse porte aussi sur trois périodes de trois ans : 1970 à 1972, 1980 à 1982 et 1990 à 1992. Les taux de divortialité de 1980-1982 et de 1990-1992 dérivent du dénombrement des personnes mariées effectué en 1981 et 1991, respectivement; ceux pour la période de 1970-1972 reposent sur la population combinée de personnes mariées et en union libre en 1971. L'union libre étant relativement rare en 1971, on présume que les chiffres de 1971 correspondent approximativement à la population de Canadiens mariés. Les taux des trois périodes sont donc comparables.

Les trois périodes précitées ont été retenues pour diverses raisons. Chaque intervalle est centré sur une année de recensement. Ils font ainsi mieux ressortir la tendance générale, car ils excluent la fin des années 1980, caractérisée par des fluctuations importantes du taux de divortialité. Enfin une période de trois ans atténue l'effet des légères variations du taux de divortialité d'une année à l'autre.

On n'a pas tenu compte du petit nombre de divorces dans lesquels l'un ou l'autre conjoint avait plus de 87 ans parce qu'on estimait les données relatives à l'âge peu fiables. Statistique Canada ne collige et ne diffuse des données annuelles sur le divorce des personnes de 65 ans et plus que depuis quelques années; auparavant, on ne dépassait pas le groupe d'âge des 55 ans et plus.

du taux de divortialité, certains couples remettant leurs projets de séparation à plus tard dans l'attente d'une loi qui leur faciliterait la tâche.

Pour obtenir le divorce dans le cadre de la Loi sur le divorce de 1985, il suffit d'invoquer l'échec du mariage. De plus, le nombre de preuves qu'il faut fournir pour réclamer le divorce a été réduit. Au cours des deux années qui ont suivi la promulgation de la loi, le nombre de divorces et les taux de divortialité ont connu une hausse considérable, car il était désormais plus facile de divorcer et les couples qui avaient patienté jusque là ont donné suite à leurs

projets sous le nouveau régime. En 1987, point culminant de cette tendance, 96 200 divorces ont été accordés, ce qui correspond à un taux de 1 586 pour 100 000 couples mariés. Il faut souligner que le nombre annuel de nouveaux mariages a lui aussi brièvement augmenté entre 1986 et 1989, passant de 175 518 à 190 640, sans doute parce que les divorces ont accru le réservoir de personnes désormais libres de se remarier (graphique 1).

### Un plateau dans les années 1990

L'escalade des divorces ne s'est toutefois pas poursuivie. Les taux n'ont pas changé de façon importante dans les années 1990 et ne dépassent que légèrement ceux observés au début des années 1980.

Après le pic de 1987, on a assisté à un recul du nombre de divorces et des taux correspondants jusqu'en 1991. Le nombre annuel de divorces s'est stabilisé entre 1991 et 1995, pour fluctuer entre 77 000 et 79 000. Le taux de divortialité a suivi une tendance analogue et, à 1 222 divorces pour 100 000 couples mariés, le taux de 1995 ne diffère guère de celui de 1982 (1 215) (tableau 1).

Tableau 1  
Taux de divortialité, Canada, 1971 à 1995

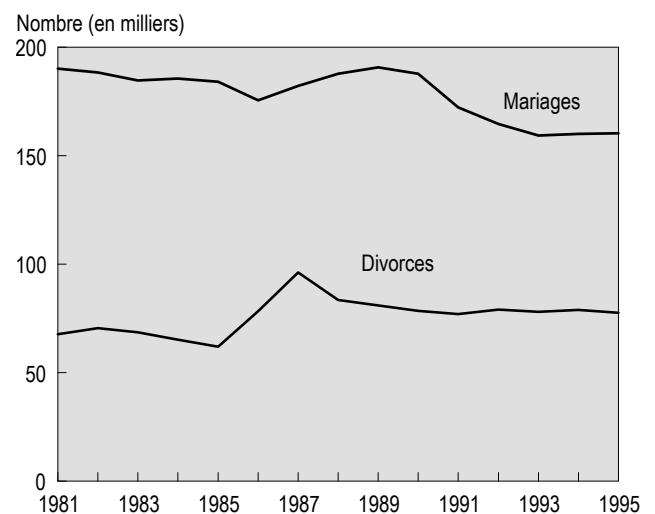
	Divorces Population		Couples mariés†	Taux de divortialité	
				Pour 100 000 habitants	Pour 100 000 couples mariés†
1971	29 684	22 026 421	..	134,8	..
1972	32 389	22 284 545	..	145,3	..
1973	36 703	22 559 471	..	162,7	..
1974	45 016	22 874 718	..	196,8	..
1975	50 608	23 209 191	..	218,1	..
1976	54 202	23 517 495	..	230,5	..
1977	55 365	23 796 383	..	232,7	..
1978	57 154	24 036 347	..	237,8	..
1979	59 470	24 276 926	..	245,0	..
1980	62 017	24 593 341	..	252,2	..
1981	67 671	24 899 999	5 732 702	271,8	1 180,4
1982	70 430	25 201 902	5 798 938	279,5	1 214,5
1983	68 565	25 456 302	5 853 458	269,3	1 171,4
1984	65 170	25 701 754	5 906 643	253,6	1 103,3
1985	61 976	25 941 647	5 958,344	238,9	1 040,2
1986	78 304	26 203 819	6 016 055	298,8	1 301,6
1987	96 200	26 549 745	6 066 426	362,3	1 585,8
1988	83 507	26 894 785	6 111 142	310,5	1 366,5
1989	80 998	27 379 348	6 175 988	295,8	1 311,5
1990	78 463	27 790 593	6 214 499	282,3	1 262,6
1991	77 020	28 120 065	6 238 707	273,9	1 234,6
1992	79 034	28 542 213	6 285 215	276,9	1 257,5
1993	78 226	28 946 987	6 319 319	270,2	1 237,9
1994	78 880	29 251 285	6 328 951	269,7	1 246,3
1995	77 636	29 615 325	6 353 665	262,2	1 221,9

Source des données : Division des statistiques sur la santé

† Le nombre de couples correspond au nombre d'hommes mariés légalement.

.. Nombres non disponibles

Graphique 1  
Divorces et mariages, Canada, 1981 à 1985



Source des données : Division des statistiques sur la santé

## Les risques de divorce

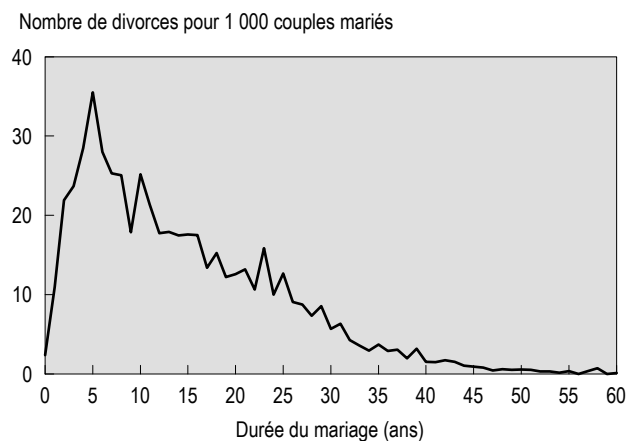
Environ un mariage sur cent s'est terminé par un divorce en 1995. Le risque de divorcer au cours d'une année quelconque n'est donc pas très élevé pour le couple moyen. Celui de divorcer une fois dans sa vie, en revanche, est beaucoup plus grand. Ainsi, si les taux de divortialité de 1991 se maintiennent, 31 % des couples qui se sont mariés au cours de cette

même année devraient se séparer à un moment indéterminé dans l'avenir<sup>4</sup>.

Contrairement au calcul du taux de divortialité annuel, il faut effectuer des calculs complexes pour estimer la possibilité qu'un couple marié réclame un jour le divorce, calculs devant tenir compte du fait qu'un mariage peut se terminer aussi par le décès d'un des conjoints. Statistique Canada publie périodiquement ces taux avec des tables de mortalité multidimensionnelles selon l'état matrimonial, grâce aux données sur le mariage, le divorce et la mortalité<sup>4,11</sup>.

Graphique 2

### Taux de divortialité selon la durée du mariage, Canada, 1990



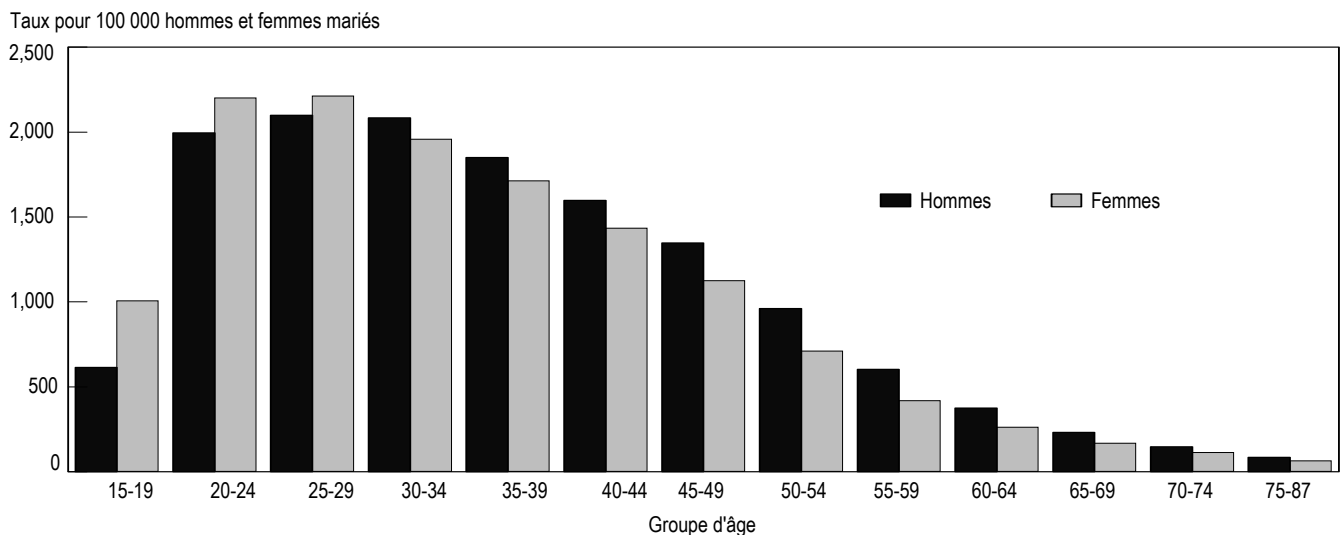
Source des données : Division des statistiques sur la santé et l'Enquête sociale générale de 1990

### Cinq ans de réflexion?

Le risque de divorce n'est manifestement pas le même pour tous les mariages. La durée de la relation est l'un des nombreux facteurs associés au taux de divortialité. En effet, les risques de divorce augmentent rapidement après les noces et culmine à cinq ans avant de diminuer (graphique 2). En 1990, environ 4 couples sur 100 ont divorcé peu après avoir célébré leur cinquième anniversaire de mariage.

Graphique 3

### Taux de divortialité annuel selon le groupe d'âge, Canada, 1990-1992



Source des données : Division des statistiques sur la santé

## Les jeunes adultes enregistrent les taux de divortialité les plus élevés

Ce sont les personnes dans la fin de la vingtaine qui sont les plus portées à divorcer. En 1990-1992, le taux de divortialité chez les hommes de 25 à 29 ans atteignait 2 099 pour 100 000 hommes mariés, alors qu'il s'établissait à 2 213 pour les femmes du même groupe d'âge.

Avant 30 ans, le taux de divortialité est plus élevé pour les femmes que les hommes. Par la suite, cependant, la situation se renverse (graphique 3). On doit ces divergences au fait que l'épouse est en moyenne plus jeune que le mari.

Quoiqu'ils aient progressé au fil des ans, les taux de divortialité selon le groupe d'âge et le sexe suivent la même tendance générale depuis le début des années 1970 (tableau 2).

## Deuxièmes nocés et mariages subséquents

Les hommes les plus âgés qui divorcent sont évidemment aussi ceux qui ont connu les mariages les plus longs. En effet, chez les hommes de 65 à 87 ans, le mariage se terminant par un divorce en

1990-1992 avait une durée moyenne de 26,6 ans. Les moyennes sont néanmoins trompeuses, car la durée du mariage qui s'achève par un divorce a une distribution bimodale (graphique 4). En d'autres termes, les hommes de ce groupe d'âge ont tendance à divorcer soit après un mariage très court (2 ans), soit après une très longue vie conjugale (42 ans).

Lorsqu'on désagrège le nombre de divorces selon que les hommes de 65 à 87 ans étaient célibataires ou divorcés immédiatement avant le mariage aboutissant au divorce, on constate hors de tout doute que le plus haut sommet relatif à la durée du mariage se rapporte à des premières nocés qui ont duré relativement longtemps. Le pic inférieur correspond pour sa part à un mariage subséquent qui a avorté assez rapidement. Pour les hommes qui avaient de 65 à 87 ans au divorce, la durée moyenne du premier mariage se soldant par un divorce en 1990-1992 s'établissait à 37,8 ans, avec un maximum de 42 ans. Par contre, lorsqu'il s'achevait également par un divorce, le deuxième mariage ou un mariage subséquent ne durait en moyenne que 14,1 ans, avec d'autres pics moins bien définis à 11 années de mariage et moins.

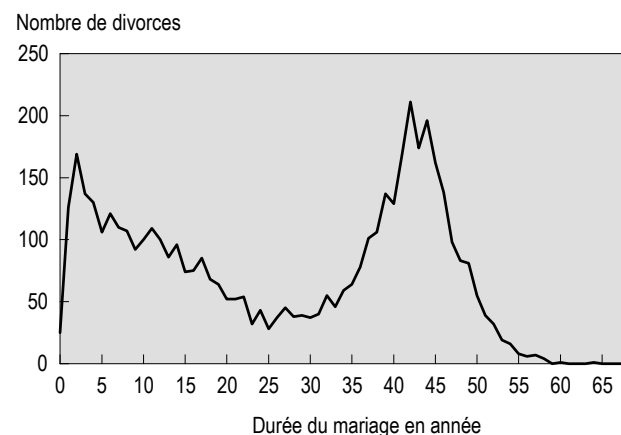
On en conclut que le grand nombre de longs mariages que connaissent les hommes les plus âgés correspondent essentiellement au premier, tandis que le grand nombre de mariages brefs se rapporte

Tableau 2  
Taux de divortialité annuel selon trois périodes et le groupe d'âge, Canada

Groupe d'âge	1970-1972		1980-1982		1990-1992	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Pour 100 000 hommes ou femmes mariés						
15-19	67,0	215,4	307,8	612,7	614,2	1 006,8
20-24	525,1	708,4	1 260,9	1 606,0	1 995,0	2 201,6
25-29	890,8	961,8	2 022,6	2 124,6	2 099,0	2 212,9
30-34	911,0	854,3	1 977,2	1 761,3	2 083,3	1 957,4
35-39	775,8	717,1	1 639,5	1 455,5	1 849,8	1 713,5
40-44	676,8	630,9	1 298,6	1 123,2	1 597,6	1 434,0
45-49	580,2	515,7	1 002,2	829,5	1 347,7	1 124,4
50-54	490,0	401,3	754,9	561,9	961,4	710,8
55-59	367,8	276,5	483,7	365,6	603,7	417,2
60-64	273,7	174,0	321,3	229,0	374,5	262,6
65-69	187,0	109,4	207,0	159,9	231,3	167,8
70-74	105,9	59,7	135,1	92,9	146,0	112,7
75-87	56,8	33,6	77,1	46,6	84,7	64,5

Source des données : Division des statistiques sur la santé

Graphique 4  
Nombre de divorces, selon la durée du mariage, hommes âgés de 65 à 87, Canada, 1990-1992



Source des données : Division des statistiques sur la santé

au deuxième ou à un mariage subséquent<sup>3</sup>. Chez les femmes du groupe d'âge le plus âgé, on constate une tendance analogue qu'on ne retrouve pas cependant chez les hommes ou les femmes plus jeunes, ceux-ci n'ayant pas vécu assez longtemps dans les liens du mariage. Les femmes de 65 à 87 ans qui ont divorcé en 1990-1992 étaient mariées depuis 29,1 ans en moyenne et, dans leur cas, la plupart des divorces sont survenus au terme d'un mariage soit relativement court, soit relativement long (2 et 44 ans environ, respectivement).

### Mot de la fin

Les taux de divortialité ont relativement peu changé dans les années 1990 et ne diffèrent pas beaucoup de ceux notés au début des années 1980. Bien que les risques de divorce aient augmenté de façon considérable depuis 1970, deux mariages sur trois environ se poursuivront jusqu'au décès d'un des deux conjoints.

### Remerciements

Les auteurs remercient François Nault, Margaret Michelowski et la Division de la démographie de Statistique Canada pour les totalisations spéciales sur les personnes mariées qu'ils ont fournies.

## Références

1. Statistique Canada, *Divorces 1992 à Divorces 1995*, annuel, n° 84-213-XPB au catalogue, Ottawa, Ministre de l'Industrie, 1995-1997.
2. Statistique Canada, *Divorces 1987 à Divorces 1990*, annuel, n° 82-003S17 au catalogue, *Rapports sur la santé*, supplément n° 17, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et des Services.
3. Statistique Canada, *Mariages et divorces, 1986 - La statistique de l'état civil*, volume II, n° 84-205 au catalogue, Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1996.
4. F. Nault et A. Bélanger, *Le déclin du mariage au Canada de 1981 à 1991* (Statistique Canada, n° 84-536-XPB au catalogue), Ottawa, Ministre de l'Industrie, 1996.
5. J.F. Gentleman et E. Park, «Différences d'âge dans les couples mariés et qui divorcent», *Rapports sur la santé*, 6(2), 1994, p. 225-240, (Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue).
6. J. Dumas et Y. Peron, *Mariage et vie conjugale au Canada - la conjuncture démographique*, (Statistique Canada, n° 91-534F au catalogue), Ottawa, Ministre de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, 1992.
7. L. Lapierre, «Divorces, Canada et les provinces, 1990», *Rapports sur la santé*, 3(4), 1991, p. 380-383 (Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue).
8. W. Millar, «Divorces, Canada et les provinces, 1989», *Rapports sur la santé*, 3(1), 1991 p. 83-86 (Statistique Canada, n° 82-003 au catalogue).
9. O. Adams, «Les divorces au Canada, 1988», *Rapports sur la santé*, 2(1), 1990, p. 57-66 (Statistiques Canada, n° 82-003 au catalogue).
10. D.C. McKie, B. Prentice et P. Reed, *Divorce : Loi et la famille au Canada* (Statistique Canada, n° 89-502 au catalogue) Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, 1983.
11. O.B. Adams et D.N. Nagnur, *Mariage, divorce et mortalité : analyse des tables de mortalité, Canada et régions, 1980 à 1982*, (Statistique Canada, n° 84-536F au catalogue), Ottawa, Ministre des Approvisionnements et Services Canada, Ottawa, 1988.
12. Statistique Canada, «Les unions libres au Canada à la fin du XXe siècle», *Rapport sur l'état de la population du Canada 1996*, annuel, n° 91-209-SPF au catalogue, Ottawa, Ministre de l'Industrie, 1997.
13. Statistique Canada, *Enquête sociale générale 1995, cycle 10 : la famille* - Documentation sur le fichier de microdonnées à grande diffusion et guide de l'utilisateur ( n° 12M0010GPE au catalogue), Ottawa, Ministre de l'Industrie, 1997.